

PROCÈS-VERBAL

**Désignation des représentants du Conseil municipal au Conseil d'Administration du
Centre Communal d'Action Social**

Séance du conseil municipal du 28 avril 2026 présidée par Monsieur le Maire, Cédric LAFAGE

1. Objet

Désignation des élus au sein du conseil municipal siégeant au conseil d'administration du CCAS

2. Listes candidates

Deux listes ont été déposées.

Liste de la majorité municipale « Périgny au cœur de nos ambitions » (complète)

- Estelle VALLE
- Christian PREVOST
- Jean-Michel FAUCHET
- Diane MOUNET
- Gilda BROTHE
- Carole DARAIGNEZ
- Sarah PREVOTAT

Liste d'opposition municipale « Périgny cœur de vie » (incomplète)

- Philippe TARRADE
- Stéphanie MARZIN
- Christian JAUNET
- Amélie GÜLBOL
- Eric TOUSSAINT
- Olivier ATTANE

3. Résultats du vote effectué à bulletin secret

- Membres présents : 25
- Pouvoirs : 4
- Votants : 29
- Suffrage liste majorité : 23
- Suffrage liste opposition : 6
- Suffrages exprimés : 29

Suffrages obtenus par la liste majorité municipale « Périgny au cœur de nos ambitions » : 23 voix

Suffrages obtenus pas la liste de l'opposition municipale « Périgny cœur de vie » : 6 voix

Nombre de sièges au Conseil municipal : 29

Groupe de la Majorité : 23 conseillers

Groupe de l'Opposition : 6 conseillers

Nombre de sièges à pourvoir : 7

Calcul du quotient électoral : $29/7 = 4,14$

4. Attribution des sièges

Calcul : nombre de suffrages obtenus / quotient électoral

- Majorité « Périgny au cœur de nos ambitions » : $23/4,14 = 5,5$ soit 5 sièges obtenus
- Opposition « Périgny cœur de vie » : $6/4,14 = 1,45$ soit 1 siège obtenu

Sur les 7 sièges à pourvoir, il reste 1 siège à attribuer :

- **Calcul du plus fort reste** : Nombre de suffrage obtenu - (quotient électoral x nombre de siège déjà obtenu)
- Majorité « Périgny au cœur de nos ambitions » : $23 - (4,14 \times 5) = 2,30$
- Opposition « Périgny cœur de vie » : $6 - (4,14 \times 1) = 1,86$

Le plus fort reste est obtenu par la liste « Périgny au cœur de nos ambitions », le dernier siège à pourvoir lui est donc attribué.

- la liste majorité municipale « Périgny au cœur de nos ambitions » : 6 sièges
- la liste de l'opposition municipale « Périgny cœur de vie » : 1 siège

5. Proclamation des résultats

Représentants désignés :

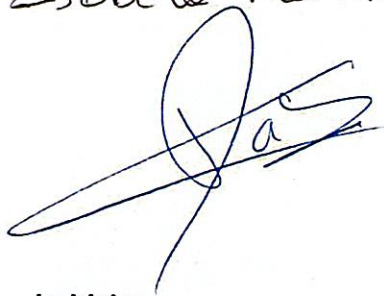
- 1/ Madame Estelle VALLE
- 2/ Monsieur Christian PREVOST
- 3/ Monsieur Jean-Michel FAUCHET -
- 4/ Madame Diane MOUNET
- 5/ Madame Gilda BROTHE
- 6/ Madame Carole DARAIGNEZ
- 7/ Monsieur Philippe TARRADE

6. Clôture

Le présent procès-verbal est arrêté et
signé.

Assesseur 1 (Nom, prénom et signature) :

Mme Isabelle Mathia



Le Maire
M. Cédric LAFAGE

Assesseur 2 (Nom, prénom et signature) :

Mme Monzin Stéphanie



Le secrétaire de séance
M. Amaury CAILLIAS-LAPORTE



Prefecture le 30/04/2026
Affichage site de la ville le 30/04/2026



AR Prefecture

017-211702741-20260428-DEL_2026_27-DE
Reçu le 30/04/2026